



- PRÉAVIS DE GRÈVE -

## France 3 Paris Ile-de-France Le rajeunissement n'aura pas lieu !

Les personnels de France 3 Paris Ile-de-France ont appris avec stupéfaction la rupture de contrat d'un jeune journaliste à la fin de sa période d'essai.

Ce journaliste a été formé en alternance au sein du BRI durant 2 ans puis il a travaillé en CDD durant 5 mois, toujours dans la même région, Il a enfin été embauché en CDI le 18 mars avec une période d'essai de 4 mois.

Une période d'essai injustifiable à nos yeux puisqu'il a effectué sa formation au sein de la rédaction.

Aucune faute professionnelle ne lui a été reprochée, son travail et ses qualités professionnelles ont été mises en avant par la direction dont il était le candidat dès la fin de son alternance.

Cette rupture de contrat sans cause réelle est intolérable, non seulement elle déstabilise un BRI qui n'avait pas besoin de ça (déménagement et fusion des personnels au Siège) mais elle envoie un signal aux personnels inadmissible : l'obéissance ou la porte ! Ce qui va à l'encontre de la liberté de parole au sein des rédactions.

C'est pourquoi les syndicats signataires exigent

- que la direction revoie sa décision
- qu'elle propose un nouveau CDI

Pour faire valoir ces revendications les Syndicats signataires appellent l'ensemble des personnels de France3 Paris IDF à cesser le travail le mardi 23 juillet 2019 À partir de 00h001 pour une durée de 24 h00.

Vanves le 16 juillet 2019

Pour La CGT  
Hervé Guillermic

Pour Le SNJ

Abdelaji Jouidi

Abdelwali Jouidi  
DS SNJ

Reçu en mains  
propres avec les  
réserves d'usage.  
le 16/7/2019  
à 16h30